

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires économiques

– Audition, en application de l'article 13 de la Constitution, de M. Claude Imauven, dont le renouvellement aux fonctions de président du conseil d'administration du groupe Orano est envisagé par le Président de la République, et vote sur ce projet de nomination (*M. Maxime Amblard, rapporteur*). 2

Mercredi 21 janvier 2026
Séance de 11 heures 15

Compte rendu n° 46

SESSION ORDINAIRE DE 2025-2026

**Présidence de
M. Stéphane Travert,**
Président



En application de l'article 13 de la Constitution, la commission des affaires économiques a auditionné M. Claude Imauven, dont le renouvellement aux fonctions de président du conseil d'administration du groupe Orano est envisagé par le Président de la République, et procédé au vote sur ce projet de nomination (M. Maxime Amblard, rapporteur).

M. le président Stéphane Travert. Nous sommes réunis pour entendre, en application de l'article 13 de la Constitution, M. Claude Imauven, dont le renouvellement aux fonctions de président du conseil d'administration du groupe Orano est envisagé par le Président de la République. À l'issue de cette audition, la commission votera à huis clos sur cette proposition de nomination.

Le dépouillement aura lieu simultanément dans les commissions des affaires économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat. En application de l'article 13, le Président de la République ne peut procéder à une nomination lorsque l'addition des votes négatifs dans chaque commission représente au moins trois cinquièmes des suffrages exprimés au sein des deux commissions.

La commission des affaires économiques du Sénat ayant déjà procédé à l'audition de M. Imauven ce matin, le dépouillement et l'annonce des résultats devraient avoir lieu rapidement après la fin de cette audition.

Par ailleurs, l'article 29-1 de notre règlement prévoit que le rapporteur doit appartenir à un groupe d'opposition ou minoritaire. Dans ce cadre, notre commission a désigné M. Maxime Amblard pour le groupe Rassemblement national.

Monsieur Imauven, nous vous remercions pour les réponses que vous avez apportées au questionnaire qui vous a été adressé par le rapporteur. L'ensemble de vos réponses ont été diffusées aux membres de la commission.

Avant de passer la parole au rapporteur, je souhaiterais vous poser quelques questions d'ordre général.

Quel rôle économique et industriel pourrait jouer le groupe Orano dans les vingt prochaines années ?

Quels sont les principaux risques sous-estimés par la filière nucléaire française ?

Comment pourrait évoluer la concurrence internationale en matière de cycle du combustible au cours des prochaines années ?

Quelles seront les principales implications des orientations définies par le conseil de politique nucléaire de mars 2025 pour la stratégie du groupe Orano, notamment en ce qui concerne le programme Aval du futur et la fermeture du cycle du combustible ?

M. Maxime Amblard, rapporteur. Créé en 2017, le groupe Orano est issu de la scission d'Areva, advenue après une faillite industrielle retentissante qui a coûté des milliards aux contribuables français. Ce naufrage a été le fruit d'un abandon du nucléaire par les pouvoirs publics, qui a duré des décennies et s'est notamment manifesté par l'arrêt du programme des réacteurs à neutrons rapides (RNR), la fermeture de réacteurs encore productifs et le sous-investissement chronique dans la filière, au profit des énergies intermittentes. La création d'Orano constituait une opération de sauvetage menée *in extremis*, qui visait à préserver ce qui restait de notre souveraineté en matière de cycle du combustible nucléaire.

Depuis, neuf années ont passé, et le redressement financier est indéniable : Orano a réduit son endettement net de 3 milliards d'euros pour l'établir à moins de 500 millions d'euros, tout en conservant et en modernisant ses positions stratégiques dans les segments de la mine, de la conversion, de l'enrichissement et du traitement-recyclage. Ce redressement, qui mérite d'être salué, doit beaucoup au savoir-faire des équipes et à la relance mondiale du nucléaire, qui redonne à Orano un rôle central. Il témoigne aussi d'un contexte géopolitique favorable : le nucléaire s'impose de nouveau et enfin comme une évidence. Le groupe Orano est aujourd'hui l'un des piliers de la relance nucléaire française et occidentale, ce dont nous pouvons nous réjouir.

Ce redressement ne doit toutefois pas faire oublier le coût colossal de ces années perdues pour la filière nucléaire française, ni masquer les défis immenses qui se dressent encore devant nous.

C'est dans ce contexte exigeant que le Président de la République propose de vous reconduire, monsieur Imauven, à la tête du conseil d'administration d'Orano. La nomination à ce poste fait pour la première fois l'objet d'auditions parlementaires, comme le prévoit la loi du 21 mai 2024. Il s'agit d'une évolution bienvenue, qui soumet désormais au contrôle démocratique la gouvernance d'un groupe dont les choix engagent durablement notre souveraineté énergétique.

Ingénieur diplômé de l'École polytechnique et du corps des Mines, vous avez construit votre carrière dans l'industrie, notamment au sein de Saint-Gobain. Vous avez rejoint le conseil d'administration d'Areva en 2015, avant d'être nommé président du conseil d'administration d'Orano en 2020. Vous avez accompagné la consolidation financière du groupe et des projets majeurs en matière d'enrichissement, dont la construction de l'usine Georges-Besse II sur le site du Tricastin et le lancement du projet Ike aux États-Unis, qui vient de recevoir, le 5 janvier dernier, une subvention de 900 millions de dollars du DOE (*Department of Energy*) américain.

Cependant les défis sont immenses, comme vous l'avez souligné dans vos réponses écrites, détaillées et franches.

Le premier défi concerne la capacité d'Orano à accompagner une relance nucléaire potentiellement plus ambitieuse que ne le prévoient les scénarios actuels. Dans vos réponses, vous indiquez qu'Orano peut lancer de nouvelles capacités d'enrichissement en moins de dix ans, que vos capacités de conversion et d'enrichissement installées en France sont excédentaires par rapport aux besoins nationaux, et que les programmes Pérennité-Résilience et Aval du futur permettront de traiter et de recycler les combustibles usés du parc nucléaire renouvelé. Ces affirmations sont rassurantes, mais doivent faire l'objet de précisions.

Le programme actuel prévoit la construction de six à quatorze EPR 2 d'ici à 2050. Cependant, des trajectoires plus ambitieuses pourraient être suivies. Le groupe Orano serait-il en mesure de se mettre en ordre de bataille si la France décidait de doubler la puissance de son parc nucléaire ? Quels seraient les points critiques en matière d'investissement, d'outils industriels, de compétences rares et de sous-traitance qualifiée ? Selon quel calendrier de montée en charge pourriez-vous répondre à une telle demande ? À partir de quel niveau de demande faudrait-il envisager de nouvelles capacités en matière d'enrichissement et de conversion ou de nouvelles installations de traitement-recyclage ?

Le deuxième défi concerne un maillon de notre souveraineté qu'il faut consolider dans le cycle du combustible : la conversion de l'uranium de retraitement (URT). Vous l'avez

rappelé dans vos réponses : Orano, qui effectuait cette opération sur le site du Tricastin jusqu'au début des années 2000, ne dispose plus d'installations adéquates.

Cette opération est actuellement réalisée en Russie par Tenex, filiale de Rosatom, dans le cadre d'un contrat passé avec EDF, qui court jusqu'en 2032. Même si cette dépendance reste résiduelle et ne concerne que la centrale de Cruas, l'enjeu dépasse largement ce cadre.

La filière URT enrichi permet à EDF d'économiser jusqu'à 15 % d'uranium naturel. Avec le recyclage du plutonium opéré grâce au combustible mox, les économies réalisées en la matière atteignent 25 %. Selon EDF, cette filière, relancée en 2018 après cinq ans de suspension, a pour objectif de produire 30 % de l'uranium nécessaire au parc dans les années 2030. Cependant, cette filière repose sur un acteur unique et problématique : la Russie.

La situation est d'autant plus préoccupante que les alternatives s'effondrent les unes après les autres. En mars 2024, *Le Monde* révélait qu'Orano travaillait activement sur un projet d'usine en France et que le sujet devait être abordé au conseil de politique nucléaire. Sauf erreur de ma part, le conseil de mars 2025 ne fait pas mention d'un tel projet dans ses conclusions. En novembre 2025, le journal *La Tribune* annonçait que le plan d'EDF pour se défaire de la Russie grâce à une usine Westinghouse au Royaume-Uni tombait « à l'eau » et que ce scénario n'était « plus d'actualité ». Pendant ce temps, aucune solution de substitution au contrat liant EDF et Tenex n'émerge vraiment.

Vous indiquez, monsieur le président, qu'Orano serait capable de construire et de mettre en service une usine de conversion d'URT sur le territoire français « si les conditions étaient réunies » ; quelles sont-elles ? La création d'une telle usine en France est-elle une priorité stratégique pour Orano ? Quels seraient le calendrier et le coût d'un tel projet ? Surtout, qui en prendrait l'initiative : l'État, dans une logique de souveraineté, EDF, dans une logique de besoins industriels, ou Orano, dans une logique de marché ? Nous sommes face à une impasse : EDF souhaite augmenter l'usage de l'URT d'ici à 2030, mais les solutions alternatives ne progressent pas et nous restons dépendants de la Russie. Cette situation est inacceptable.

Le troisième défi dépasse la seule question de la montée en puissance du parc ; il concerne la fermeture du cycle du combustible et le développement des RNR. Il s'agit là d'un enjeu de souveraineté à long ou très long terme, qui conditionne notre capacité à réduire durablement notre dépendance aux approvisionnements en uranium naturel.

Vous l'indiquez dans vos réponses : la France dispose de 341 000 tonnes d'uranium appauvri et de 72 000 tonnes de plutonium séparé, ce qui représente un potentiel énergétique de production d'électricité de plusieurs milliers d'années. Le multirecyclage pour les EPR 2, qui aura lieu dans les usines de l'Aval du futur, augmentera l'économie en matière d'uranium naturel jusqu'à 40 %. Il s'agit d'une avancée importante, mais pas de la fermeture complète du cycle, qui nécessite le déploiement de RNR, capables d'exploiter la quasi-totalité de la capacité énergétique de l'uranium 238 contenu dans l'uranium naturel ou dans l'uranium appauvri grâce à leur transmutation en plutonium 239.

Vous indiquez qu'Orano, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA), Framatome et EDF ont œuvré à un programme de travail commun et qu'une ligne pilote de fabrication du combustible mox-RNR sera mise en service au début de la décennie 2040. Vous précisez également, et c'est un point crucial, que la fermeture du cycle nécessite trois capacités industrielles parfaitement coordonnées : une capacité de fabrication du

combustible mox-RNR, un réacteur RNR et une capacité de traitement des combustibles usés mox-RNR. Or, vous reconnaissez que cette troisième brique a été « historiquement le parent pauvre des travaux sur les RNR » et nécessite des moyens importants de recherche et développement (R&D).

J'aimerais obtenir des précisions sur plusieurs points. La ligne pilote mox-RNR sera-t-elle réellement opérationnelle au début des années 2040 ou s'agit-il d'un vœu pieux ? Quels moyens financiers et humains le groupe Orano consacre-t-il à la R&D pour le traitement des combustibles mox-RNR, négligé selon vous ? Le groupe dispose-t-il des compétences internes nécessaires ou faudra-t-il les reconstituer après des décennies d'abandon de la filière ?

Surtout, j'aimerais revenir à la question de la viabilité économique dans une logique assumée de souveraineté. Vous indiquez que le coût du kilowattheure (kWh) d'un RNR sera probablement supérieur à celui d'un réacteur à eau pressurisée (REP) et que « la fermeture du cycle doit en premier lieu être soutenue par une logique de souveraineté ».

Cette phrase me paraît essentielle : elle signifie que la fermeture du cycle ne se fera pas spontanément sous l'effet du marché, mais qu'elle nécessite une volonté politique forte. Êtes-vous d'accord avec cette analyse ? Si oui, qu'attendez-vous concrètement de l'État et d'EDF ? Si le déploiement massif des RNR commençait un peu avant le milieu du siècle comme vous l'indiquez, Orano devrait s'engager pendant des décennies dans une technologie lourde en investissements, dont la viabilité à court terme repose sur un choix politique de souveraineté. Comment le conseil d'administration envisage-t-il de piloter une telle trajectoire ?

Enfin, au-delà de ces trois défis majeurs, vos réponses abordent d'autres enjeux cruciaux pour l'avenir d'Orano : la gestion du risque géopolitique dans les activités minières, la cybersécurité des installations sensibles ou encore la politique de ressources humaines, dans un contexte de forte tension pour les compétences nucléaires. Ces sujets mériteront d'être approfondis lors de nos échanges.

Monsieur Imauven, en tant que rapporteur, il m'appartient de donner un avis sur votre nomination. Permettez-moi de vous en faire part après vous avoir entendu.

M. Claude Imauven, président du conseil d'administration du groupe Orano. Je suis honoré de me présenter devant cette commission à l'occasion de l'examen du renouvellement de mon mandat.

Dans un schéma de gouvernance dissociée, ma fonction est par nature non exécutive ; elle vise à garantir la gouvernance et la cohérence stratégique de long terme du groupe Orano.

Ingénieur de formation, j'ai commencé ma carrière au ministère de l'industrie, où j'ai été chef du service des matières premières et du sous-sol, à l'époque de la Cogema. J'ai ensuite passé vingt-sept ans dans l'industrie, chez Saint-Gobain, en France et à l'étranger. J'ai dirigé la filiale Pont-à-Mousson ainsi que le pôle produit pour la construction, avant de devenir directeur général exécutif du groupe.

J'ai été confronté à la gestion de grands projets industriels, à la conduite de stratégies de long terme et à des problématiques d'équilibre financier, de dialogue social et de responsabilité en matière d'environnement, de cybersécurité – j'ai ainsi eu à gérer la cyberattaque contre Saint-Gobain – et de gouvernance.

Je suis président du conseil d'administration d'Orano depuis 2020. À la demande du ministre de l'économie, j'étais entré comme administrateur indépendant en 2015, au moment de la restructuration, que j'ai donc vécue du côté de la gouvernance. Lorsque Philippe Varin a quitté la présidence, je lui ai succédé. J'ai terminé son mandat pendant deux ans, avant d'être renouvelé une première fois dans mes fonctions. Je me présente devant vous pour un nouveau mandat. J'ai aussi exercé l'intérim de la direction générale du groupe entre la démission de Philippe Knoche et la nomination de Nicolas Maes.

Depuis la décision prise par le président de la République de réorganiser la filière nucléaire française et de restructurer Areva, le monde a profondément changé et Orano a traversé des périodes de forte instabilité. Les crises successives – sanitaire, énergétique et géopolitique – ont rappelé avec force que l'énergie constitue un enjeu stratégique majeur. Durant ces crises d'une ampleur inédite, le nucléaire a montré qu'il était résilient et capable d'assurer la sécurité d'approvisionnement ainsi que la souveraineté énergétique de notre pays.

Par ailleurs, la guerre en Ukraine a mis en lumière la question des dépendances critiques et la nécessité pour les États de maîtriser leur souveraineté énergétique. Le nucléaire connaît donc un regain d'intérêt mondial et plus de trente pays se préparent à développer leurs capacités nucléaires, quand d'autres, déjà équipés, misent sur la prolongation de leurs parcs et la construction de nouvelles tranches.

En France, le discours de Belfort a aussi marqué un tournant, en réaffirmant que le nucléaire était un pilier de la souveraineté énergétique, de la compétitivité industrielle et de la décarbonation. Nous sommes engagés dans ce processus de relance.

Dans ce contexte, Orano joue le rôle d'un acteur essentiel du cycle du combustible, au cœur de la continuité industrielle et stratégique de la nation. À cet égard, certaines questions posées, notamment sur les réacteurs, dépassent nos compétences premières.

Le conseil d'administration a exercé pleinement son rôle, en maintenant un niveau d'exigence maximal en matière de sûreté et de sécurité nucléaire et environnementale, en déterminant les orientations stratégiques de l'activité du groupe et en veillant à leur mise en œuvre conformément à l'intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux, en déterminant, sur proposition de la direction générale, les orientations stratégiques pluriannuelles en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et en prenant en compte la raison d'être de la société.

Cette raison d'être, qui a été discutée, approuvée et inscrite dans nos statuts, est de développer le savoir-faire de transformation et de maîtrise des matières nucléaires pour le climat, pour la santé et pour un monde économe en ressources, aujourd'hui et demain. La plus grande partie des activités du groupe est liée au cycle du combustible, mais nous comptons, à travers Orano Med et le recyclage de batteries, deux activités de diversification intéressantes.

Il s'agit de veiller sur la solidité de la trajectoire financière, de porter une attention constante à la gouvernance des projets industriels en assurant un dialogue étroit et transparent avec l'État actionnaire, et de veiller au développement de relations constructives avec EDF, premier client du groupe, qui assure environ 50 % de son chiffre d'affaires.

En ce qui concerne la trajectoire financière, en décembre 2025, l'agence de notation Standard & Poor's a relevé la note de crédit à long terme d'Orano, passée de BB- à BBB, reconnaissant ainsi notre solidité financière.

Le premier enjeu est d'accompagner les clients du groupe EDF et les électriciens mondiaux dans le renouveau du nucléaire et l'augmentation des capacités d'ici à 2050. Face à cet enjeu, la priorité est d'améliorer la performance, qui doit générer des ressources pour réaliser le plan d'investissement à venir. Je tiens à le préciser : en ce qui concerne le programme Aval du futur, le financement des installations sera assuré par EDF, et non par Orano.

Le deuxième enjeu est de mener à bien nos projets de développement, en France et à l'étranger. Le groupe pilote un portefeuille de projets, nécessitant des investissements significatifs. En ce qui concerne les mines, la priorité est d'investir pour pérenniser l'accès à l'uranium. Orano possède des actifs miniers géographiquement diversifiés, au Canada surtout et au Kazakhstan. Le groupe développe aussi de nouvelles activités en Ouzbékistan et en Mongolie, et possède des actifs en Namibie.

La sécurisation des approvisionnements passe par plusieurs types d'actions, dont la prolongation de nos actifs miniers au Canada et au Kazakhstan, où nous faisons de la prospection pour développer nos gisements. Le développement de nouvelles mines est en cours, notamment en Mongolie, où se trouvent des gisements très importants.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de partenariats diplomatiques plus globaux entre la France et les pays concernés. À cet égard, je préside les conseils d'entreprises France-Mongolie et France-Ouzbékistan du Medef.

D'autre part, des moyens importants sont dédiés au projet de renouvellement et d'extension des capacités pour l'amont du cycle. La *business unit* (BU) chimie-enrichissement du groupe concentre ses principales opportunités de croissance sur la conversion, avec la mise en service de l'usine Philippe Coste, et l'enrichissement, avec l'usine du Tricastin, pour laquelle un investissement de 1,7 milliard d'euros est en cours, qui vise à augmenter de 30 % les capacités du site. Cet investissement reste fidèle aux prévisions, en matière de budget et de délai, ce qui est d'autant plus important qu'il a fait l'objet d'un financement de la Banque européenne d'investissement (BEI), qui s'est impliquée pour la première fois dans le financement du secteur.

De plus, le projet Ike vise à construire une usine d'enrichissement en uranium sur le sol américain, dans le Tennessee, qui permettra de sécuriser les besoins des exploitants de réacteurs nucléaires. EDF est notre premier client, mais les électriciens américains sont les deuxièmes, et une partie des capacités issues de l'extension du Tricastin leur sont dédiées – l'une des conditions que le conseil d'administration avait fixées étant que cette capacité représente, à long terme, 70 % de la couverture.

Début janvier, le DOE a octroyé une subvention de 900 millions de dollars à Orano pour l'installation de l'usine. Une série de conditions restent à réaliser pour que l'investissement devienne opérationnel, mais il s'agit d'une belle reconnaissance du savoir-faire français.

En ce qui concerne les nouvelles activités, la filiale Orano Med développe des traitements contre le cancer à base de radiothérapie interne vectorisée et travaille à d'autres molécules.

J'en viens au programme Aval du futur. Dans le cycle du combustible, le renouvellement est très important et, dès l'origine, la France a fait le choix du recyclage. Ainsi, 96 % des matières issues des combustibles utilisés sont recyclables, notamment grâce au mox.

Je porte une grande attention aux relations entre Orano et EDF, dont le bon fonctionnement est essentiel à la filière. Il repose sur une complémentarité claire des missions et des responsabilités : Orano intervient sur les activités du cycle des combustibles et EDF est opérateur du parc nucléaire et producteur d'électricité. Il nous faut partager une vision de long terme, assurer une maîtrise des coûts sur l'ensemble de la chaîne et anticiper les besoins industriels.

Dans l'environnement compliqué et mouvant au sein duquel lequel nous évoluons, il est important d'avoir une vision de long terme et une gouvernance solide, d'anticiper les évolutions stratégiques et d'accompagner la direction générale dans ses décisions d'investissements structurants, qui engagent l'entreprise sur plusieurs décennies.

Nous conduisons aussi un dialogue constructif avec l'État actionnaire, les autorités de sûreté et l'ensemble des parties prenantes.

Si ma nomination était confirmée, j'aurais trois priorités. La première serait d'assurer une gouvernance stable, exigeante et tournée vers le long terme. Le conseil d'administration doit jouer pleinement son rôle de garant de la stratégie, de la solidité financière et de la maîtrise des risques.

Ma deuxième priorité concernerait la performance industrielle et la compétitivité du cycle du combustible, indissociable d'un très haut niveau d'exigence en matière de sûreté, de sécurité et de protection de l'environnement.

Ma troisième priorité serait la responsabilité du dialogue avec les parties prenantes, en particulier les territoires, les autorités de sûreté et les partenaires internationaux. La réussite des projets d'Orano repose autant sur l'excellence technique du groupe que sur la confiance qu'il suscite.

Le président du conseil d'administration d'Orano a pour responsabilité d'inscrire l'action de l'entreprise dans le temps long. Si vous me renouvez votre confiance, je poursuivrai cette mission avec indépendance de jugement, rigueur et sens de l'intérêt général, dans un esprit de loyauté à l'égard de l'État actionnaire et d'exigence à l'égard de la direction générale.

En ce qui concerne l'URT, il s'agit d'une décision de notre client EDF. Posséder de l'uranium appauvri et de l'URT sur le sol français, c'est comme posséder des mines ; il n'y a donc pas urgence en la matière. En outre, je me permets de corriger un point, monsieur le rapporteur : vous avez dit que nous ne savions plus traiter l'URT, mais ce n'est pas tout à fait exact. Nous pourrions le faire sur le site du Tricastin, les installations étant protégées pour faire face aux vecteurs isotopiques, mais EDF préfère utiliser de l'uranium naturel.

J'en viens au projet de partenariat avec Westinghouse. Il y a eu un appel d'offres et nous avons fait une proposition qu'EDF n'a pas retenue. Cependant, EDF peut décider à tout moment de procéder à cet investissement, soit *motu proprio*, soit parce qu'il y aura été incité. Nous sommes prêts à réaliser ces investissements, qui nécessiteront bien sûr des financements particuliers.

En ce qui concerne la fermeture du cycle et les RNR, nous collaborons très bien avec EDF et les groupes de travail communs au CEA et à EDF, mais aussi avec le biotope des start-

up françaises et étrangères, pour les inciter à choisir des combustibles qui seraient plus en accord avec nos compétences et permettraient de procéder à la fermeture plus rapidement.

Nous ne sommes pas un acteur central en la matière. Cependant, nous considérons que cette question est importante, pour des raisons de souveraineté et d'accès à la ressource, mais aussi en termes d'affichage pour l'image du nucléaire, puisqu'il s'agit de déchets aujourd'hui considérés comme ultimes, dont certains ont des durées de demi-vie dépassant le millier d'années. Cependant, nous n'avons pas de besoins immédiats, puisque nous avons des ressources minières, que nous développons pour les décennies à venir. Nous savons traiter l'URT et l'uranium appauvri ; il s'agit d'investir, et nous sommes prêts à le faire si notre client et l'État le décident aussi.

M. le président Stéphane Travert. Nous en venons aux interventions des orateurs des groupes.

M. Hervé de Lépinau (RN). Votre parcours, monsieur Imauven, symbolise l'excellence à la française. Cependant, vous demeurez l'homme du Président de la République.

Étant député du Vaucluse, j'ai un attachement particulier pour le site du Tricastin, qui touche aussi à l'excellence à la française. J'espère que la trajectoire sera maintenue.

Depuis 2022, le monde est entré dans une nouvelle ère, avec le retour brutal du risque géopolitique et la révélation de dépendances stratégiques longtemps ignorées. Dans ce contexte, le nucléaire n'est pas une option parmi d'autres ; c'est un pilier central de notre souveraineté nationale.

Dans cette architecture stratégique, Orano occupe une place déterminante. Peu de pays peuvent se prévaloir de maîtriser l'ensemble du cycle du combustible nucléaire, et la France a su assurer cette continuité industrielle essentielle.

Cette solidité a été mise à l'épreuve par des chocs internationaux, notamment par la rupture de nos relations avec le Niger, à laquelle vous avez su faire face grâce à une diversification accrue de vos approvisionnements, démontrant ainsi la résilience du groupe.

Le projet d'enrichissement Ike est fragilisé en raison des tensions grandissantes entre les États-Unis et l'Europe. La Russie pourrait également chercher à compromettre ce projet, puisqu'elle assure encore près d'un tiers de l'enrichissement d'uranium destiné aux États-Unis.

Notre souveraineté énergétique reste fragile en raison des attermoissements du Gouvernement et du Président de la République, englués dans la problématique des énergies renouvelables. La nouvelle programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 3) ne donnera vraisemblablement pas la priorité à la relance du nucléaire et prévoira de continuer à financer massivement les énergies intermittentes, sur le dos du contribuable français.

Nous attendons avec impatience la publication du rapport d'EDF sur la modulation de puissance des réacteurs, bloquée par le Gouvernement ; ce rapport donnera raison à notre groupe, qui garde une approche pragmatique de la question.

Malgré nos propositions visant à renforcer les capacités d'enrichissement et à sécuriser l'ensemble du cycle du combustible, la volonté politique fait défaut. Nous appelons également à une simplification majeure des procédures sur l'ensemble du cycle nucléaire.

La loi « d'accélération du nucléaire », adoptée en 2023, a montré ses limites. Elle n'a pas permis de lever les freins administratifs, qu'il s'agisse de sûreté, de procédures environnementales ou du programme Aval du futur. Enfin, votre entreprise se heurte à l'objectif zéro artificialisation nette (ZAN), qui ne prévoit pas les exceptions nécessaires au développement et à la pérennité de votre activité.

Notre groupe ne s'opposera pas à la reconduction de votre mandat.

M. Claude Imauven. Il faudrait élargir la loi d'accélération du nucléaire aux activités du cycle. Nous allons devoir procéder à des investissements majeurs à La Hague et il nous faut gagner du temps.

En ce qui concerne le Niger, plusieurs procès sont en cours et nous essayons de préserver nos droits par tous les moyens juridiques, ce qui est compliqué face à une dictature.

M. Antoine Armand (EPR). Notre groupe vous est reconnaissant pour le travail mené à la tête du conseil d'administration et apportera son soutien à la reconduction de votre mandat.

Votre nomination fait l'objet d'un vote du Parlement, ce qui ne paraît pas aberrant compte tenu du rôle crucial que joue votre entreprise dans le cadre de la chaîne du nucléaire, mais aussi en termes d'emploi local, d'industrie, de souveraineté, de résilience, de capacité à diversifier nos approvisionnements et à développer des liens industriels stratégiques forts avec de nouveaux pays, dans un contexte géopolitique heurté.

Je voudrais saluer la constance, le travail et la performance des salariés d'Orano dans la décennie qui vient de s'écouler, pendant laquelle le nucléaire a fait l'objet de soutiens contrastés. Tenir bon dans cette période était crucial.

Le nucléaire représente aujourd'hui la première solution écologique en matière de production d'électricité sur le territoire national. Ceux qui ont cru le contraire en sont pour leurs frais.

J'en viens à la question de l'innovation : quelle est votre vision du multirecyclage en REP et de la quatrième génération ?

M. Claude Imauven. Parfaitement en phase avec EDF, nous pensons qu'il faut développer le multirecyclage. Les techniciens soulignent des problèmes, notamment en matière de lecteurs isotopiques, mais nous saurons les dépasser.

Nous soutenons entièrement la construction d'une filière de RNR. Orano se concentre seulement sur le combustible, mais il s'agit d'un élément essentiel pour le développement d'une telle filière. Certaines start-up ont rencontré des limites en raison de problèmes d'accès à la ressource. C'est un enjeu essentiel et nous sommes prêts à contribuer.

En matière d'innovation, il faudra des financements. EDF est prêt à financer les installations de l'aval du cycle, mais pour ses besoins. Dans le cadre de l'Aval du futur, il faudra traiter des combustibles qui n'existent pas encore et dont nous ne connaissons pas toutes les caractéristiques. Nous devons investir dès à présent, en collaboration avec le CEA et au sein de programmes de recherche, pour mettre au point de nouveaux types de résine et de traitement. Les équipes d'Orano sont en mesure de le faire.

Enfin, à la différence d'autres acteurs du secteur, Orano n'a jamais cessé de faire son métier, même quand les débits étaient inférieurs. Il faut maintenant booster les choses et attirer les meilleurs talents, hommes et femmes.

Mme Anne Stambach-Terreñoir (LFI-NFP). M. Macron propose de vous reconduire à la présidence du conseil d'administration d'Orano, ce qui n'est guère surprenant. Alors qu'il se rêve en Messmer et veut relancer à toute force l'énergie nucléaire, vous incarnez parfaitement la confiance aveugle dans ce modèle dangereux et dépassé. En 2022, vous déclariez même que « le nucléaire » représente « la seule solution » pour retrouver l'indépendance énergétique. Vraiment ?

Orano dépend de mines situées au Niger, au Kazakhstan, au Canada et en Mongolie. La nationalisation récente d'une filiale au Niger montre la fragilité de ce modèle. La souveraineté nucléaire que vous vantez repose sur des dépendances minières et des compromis géopolitiques instables.

D'ailleurs, des exportations d'uranium issu du retraitement ont eu lieu vers la Russie. Nous délocalisons donc la pollution nucléaire et déplaçons le risque, ce qui permet à la France de verdir artificiellement son bilan.

C'est peut-être ce qui vous permet d'affirmer tranquillement : « Quand bien même on ne ferait rien, c'est l'énergie qui produit le moins de déchets. » Je vois mal comment l'éolien ou le photovoltaïque pourraient en produire davantage. En outre, le nucléaire produit des déchets très dangereux, qui peuvent persister des dizaines ou des centaines de milliers d'années, que nous ne savons toujours pas traiter et qui débordent des piscines de La Hague.

En réponse, le projet Cigeo a été développé à Bure, qui prévoit de tout enfouir à cinq cents mètres sous terre, dans quinze kilomètres carrés de galeries, en faisant le pari fou que, sur des milliers d'années, les matières les plus dangereuses ne traverseront pas le béton et la couche d'argile avant d'avoir baissé en radioactivité. Quel mépris pour les générations futures ! Et à quel prix ! Le projet Cigeo coûtera 33 à 45 milliards d'euros, les EPR 2 100 milliards d'euros et le projet Aval du futur des dizaines de milliards d'euros.

Ce dernier projet vise à recycler les combustibles usés des futurs EPR 2. Il s'agit d'un projet hors normes, qui consomme des ressources colossales et précieuses pour tenter de gérer les conséquences du nucléaire sur plus d'un siècle, alors que l'urgence climatique impose d'agir maintenant. Les EPR 2 ne seront pas opérationnels avant 2038 ; que ferons-nous en attendant ?

Selon un rapport de Greenpeace, à investissement égal, l'installation d'infrastructures d'énergies renouvelables éviterait quatre fois plus d'émissions de CO₂ d'ici à 2050 que six EPR 2, tout en produisant trois fois plus d'électricité sur la période.

En outre, quand le climat se dérègle, les centrales deviennent des sources de risques supplémentaires. Dans son rapport sur le projet d'EPR 2 de Penly, l'autorité environnementale évoque le risque de submersion et rappelle que le climat de demain ne ressemblera pas à celui des décennies passées. La sûreté des installations ne peut plus être pensée sur la base de moyennes historiques, ce que démontre chaque année l'actualité estivale : réacteurs à l'arrêt en raison de manque d'eau, dérogations pour des rejets d'eau trop chaude et filtres bloqués par des méduses. Le nucléaire n'est pas résilient au changement climatique. Avec cette fuite en avant, vous nous mettez en danger.

Nous ne soutiendrons pas votre candidature. Répondre à l'urgence climatique est notre responsabilité collective et exige un autre modèle énergétique, promouvant renouvelables et sobriété.

M. Claude Imauven. L'ensemble des déchets ultimes produits par la filière nucléaire depuis son origine tiennent dans le contenu d'une piscine olympique. Allez voir les déchets produits par les autres énergies.

En ce qui concerne les pays ayant choisi des modèles différents, je recommande l'application *Electricity Maps*, qui permet de constater par exemple que les émissions de CO₂ par kWh de l'Allemagne sont vingt à cinquante fois plus importantes que celles de la France. L'énergie nucléaire est propre et décarbonée.

Elle permet aussi d'assurer notre souveraineté. Le fait que l'uranium vienne d'ailleurs ne crée pas de dépendance majeure, puisque nous diversifions nos approvisionnements. Par ailleurs, nous avons sur le sol français de l'uranium appauvri et de l'URT, que nous conservons précieusement. Nous n'avons devant nous que quelques mois d'indépendance pour le gaz, mais des décennies pour l'uranium.

Mme Anna Pic (SOC). En 2020, vous avez pris la tête d'un groupe qui était en cours de restructuration, marqué par des difficultés financières. En six ans, avec l'ensemble des équipes qui vous accompagnent, vous avez su mener à bien le redressement de l'entreprise et faire d'Orano un acteur incontournable de l'industrie nucléaire. Députée de la circonscription qui accueille La Hague, je sais qu'il s'agit d'un atout important.

Cette réussite s'inscrit dans un contexte de multiplicité des projets, qu'il s'agisse de l'amont ou de l'aval du cycle du combustible. Après l'interdiction d'extraction prononcée par le Niger, vous avez diversifié les ressources. En matière d'enrichissement, l'usine du Tricastin opère une extension. Enfin, le renouvellement de l'usine de La Hague est prévu dans le cadre du projet Aval du futur, avec la prolongation puis la construction d'installations.

Il faut également mentionner le développement du nucléaire médical en partenariat avec Sanofi. Vous avez aussi un projet d'usine de batteries électriques, dans le cadre d'un transfert de technologie qui doit s'opérer avec une entreprise chinoise. Enfin, il est question d'une usine de conversion, pour ne plus dépendre de la Russie.

Il s'agit d'un grand nombre de projets complexes et déterminants. Comment tous les conduire simultanément ? Quels seront vos besoins en matière de ressources humaines ? Des changements structurels seront-ils nécessaires ?

En ce qui concerne votre troisième priorité, liée au dialogue, quelle est votre vision pour le déploiement du projet Aval du futur ? Les élus locaux en mesurent l'opportunité, mais aussi les risques possibles en matière de déstructuration du tissu économique. Comment dialoguer avec l'ensemble des acteurs ?

M. Claude Imauven. En ce qui concerne les ressources, nous avons pris de l'élan : nous avons doublé les effectifs d'Orano Projets, qui sont passés de 1 000 à 2 000 employés, et nous avons signé huit partenariats stratégiques avec de grands acteurs de l'ingénierie. Le processus est donc en marche.

Pour diriger le programme Aval du futur, nous avons recruté une personne de qualité, Nicolas Ferrand, ancien directeur général de la Société de livraison des ouvrages olympiques

(Solideo), qui a mené à bien les opérations qui lui avaient été confiées, aussi bien en matière de délai que de budget. Il doit mener le projet en parfaite symbiose avec les élus locaux. Le conseil d'administration se déplacera à La Hague en avril, et je vous invite à vous joindre à nous, avec les autres élus de la région.

M. Jérôme Nury (DR). Le nucléaire est l'un des principaux atouts de notre pays. Il s'agit d'une énergie propre et efficiente, qui permet à nos ménages et à nos industries de bénéficier d'une électricité relativement bon marché. Pourtant, notre pays connaît encore de nombreux errements quant à sa stratégie énergétique. Les changements de position du Président de la République sur le nucléaire et les atermoiements des derniers gouvernements sur la PPE 3 démontrent que la technocratie administrative parisienne a bien du mal à sortir de son idéologie mortifère du tout renouvelable intermittent.

Orano constitue une pierre angulaire de notre souveraineté énergétique et un fleuron à l'international. Le groupe contribue à la sécurité de nos approvisionnements, à la transformation de l'uranium en combustible, mais aussi au recyclage et à la gestion des déchets, qui demeure cruciale, notamment pour l'opinion publique.

Nous nous félicitons du succès d'Orano qui, malgré les soubresauts politiques et géopolitiques, parvient à tirer son épingle du jeu. Nous comptons sur vous pour continuer d'être un relais de la filière nucléaire dans le pays.

Cette filière est bien souvent caricaturée et victime de préjugés infondés. Le groupe Orano pourrait-il engager une stratégie de communication pour rétablir la vérité ? Cette stratégie ne pourrait-elle pas aider au recrutement dans ce secteur en tension qui doit réaliser 100 000 embauches d'ici à 2035, selon le Groupement des industriels français de l'énergie nucléaire (Gifen) ?

Les tensions avec les États-Unis s'accroissent. La position du président américain étant très incertaine, notamment à l'égard de la France, êtes-vous inquiet pour votre développement futur dans ce pays ?

Le développement des petits réacteurs modulaires SMR (*Small Modular Reactor*, ou petit réacteur modulaire) constituera-t-il une source de croissance pour les activités d'Orano ? L'Allemagne regrette sa sortie du nucléaire et souhaiterait se relancer avec ce nouveau type de réacteurs. En combien de temps pourrez-vous lancer une ligne de production d'uranium faiblement enrichi à teneur élevée, nécessaire aux SMR ?

J'en viens à l'ancrage d'Orano en Normandie, notamment dans la Manche. Il s'agit d'une force pour notre région, mais votre développement et celui de la filière pourraient être freinés par l'impossibilité pour le territoire de dégager suffisamment de forces vives. Seriez-vous prêts à étendre votre zone d'approvisionnement et d'influence, notamment dans le nord de l'Orne ?

M. Claude Imauven. Il faut communiquer davantage. Des sondages sortent périodiquement et il n'y a encore qu'une minorité de Français qui savent que le nucléaire est une industrie décarbonée.

Les jeunes sont attirés par Orano et nous recevons de nombreuses candidatures. Quand je les rencontre, ils se disent passionnés par le nucléaire, pensent qu'il s'agit d'une solution face

au changement climatique, mais s'inquiètent d'un possible changement de direction de la nation. Il est donc important d'avoir un cadre normatif.

En ce qui concerne les tensions avec les États-Unis, nos projets se déploient sur le temps long. Il y aura des élections de mi-mandat et le mandat de M. Trump n'est pas éternel. Nous restons prudents.

Notre zone de chalandise dépassera la Manche et Nicolas Ferrand s'y attache. Nous étudions avec les élus locaux la possibilité de développer des constructions modulaires, qui concerneront les départements limitrophes. Nous aurons besoin de logements et d'infrastructures. La concertation avec les élus est essentielle et Nicolas Ferrand fait les choses très bien.

Ce projet ne doit pas être considéré comme un projet d'Orano, mais comme un projet de la nation. Nous allons avoir besoin d'accélérer ; en la matière le temps est essentiel, pour des questions d'argent mais aussi de faisabilité.

M. Philippe Bolo (Dem). Le contexte international est instable, préoccupant et porteur de menaces durables. La guerre en Ukraine s'enlise, installant la violence dans la durée aux portes de l'Europe. Les tensions en Asie du Sud-Est s'aggravent, faisant peser le risque d'un embrasement régional aux conséquences mondiales. Le projet d'annexion du Groenland par les États-Unis défie les principes fondamentaux du droit international.

En outre, la guerre commerciale a été ouverte par le président Trump, qui joue avec les droits de douane pour imposer ses vues. La Chine a tenté de restreindre l'utilisation des terres rares qu'elle exporte. Cette succession de décisions brutales provoque des déséquilibres régionaux qui se multiplient et atteignent la France, lorsqu'elle dépend d'importations de régions devenues instables.

Face à cette réalité, une évidence s'impose : il nous faut renforcer notre stratégie de souveraineté, notamment dans le domaine de l'énergie.

Dans un tel contexte d'incertitude, comment envisagez-vous la sécurité de l'approvisionnement en combustibles nucléaires, indispensable à la production de 63 % de l'électricité française ?

Quelle est la stratégie d'Orano en matière de recyclage du combustible nucléaire ?

Le partenariat signé avec le DOE pourrait-il être dénoncé par les États-Unis ?

Pouvez-vous garantir que l'ensemble du cycle du combustible sera sécurisé sans conséquence sur le coût de production et sans impact sur le prix de l'électricité, facteur déterminant pour la productivité de notre économie et la vulnérabilité des ménages ?

Ces questions engagent notre souveraineté, notre stabilité économique et notre responsabilité envers les générations à venir.

M. Claude Imauven. En ce qui concerne la sécurité des approvisionnements, j'ai déjà mentionné la diversification ainsi que la présence d'uranium appauvri et d'URT sur notre territoire.

Orano est le seul acteur du monde occidental à posséder les compétences nécessaires au recyclage du combustible, que les Russes et les Chinois maîtrisent aussi. Ce savoir-faire est largement reconnu, au point que nous traitons les combustibles pour d'autres.

Les Américains ont d'ailleurs montré leur confiance dans le savoir-faire et la technologie d'Orano en nous choisissant. S'ils avaient dû dénoncer notre projet, ils l'auraient fait en amont. Nous serons prudents dans la mise en place des jalons nécessaires au déploiement du projet.

Le savoir-faire d'Orano est solide. Nous avons les compétences nécessaires et allons les renforcer par des embauches et de la formation.

L'amont du cycle est sécurisé grâce à la diversification. En ce qui concerne la conversion et l'enrichissement, nos technologies sont les plus efficaces au niveau mondial. Les investissements dans les usines Philippe-Coste et Georges-Besse II sont récents. Enfin, nous avons devant nous le gigantesque chantier de l'Aval du futur. Il s'agira, d'une part, de pérenniser et de rendre résilient ce qui existe, alors que la précédente PPE prévoyait un arrêt total en 2040, et, d'autre part, de préparer le futur.

M. Thomas Lam (HOR). Je salue les actions du groupe Orano sur notre territoire, ainsi que la qualité de sa collaboration avec les collectivités territoriales, dont l'expertise de terrain est cruciale pour la réussite des projets mis en œuvre.

Les investissements engagés répondent pleinement à notre besoin de souveraineté énergétique et de réindustrialisation.

Selon vous, le projet Ike doit être un symbole de la coopération entre la France et les États-Unis dans le nucléaire civil pour les décennies à venir. Je ne mets pas en cause l'importance économique du projet ni la légitimité de votre développement commercial. Toutefois, dans le contexte géopolitique actuel, je m'interroge sur l'articulation entre cette logique commerciale et nos impératifs de souveraineté.

La décision finale d'investissement sera soumise au conseil d'administration en 2027. La situation géopolitique sera-t-elle pleinement prise en compte ? Une annulation ou une suspension du projet est-elle envisageable si les relations transatlantiques devaient continuer de se détériorer ?

Il s'agit d'une filière ultrastratégique et je voudrais insister sur l'exportation de technologie. Vous avez rappelé qu'Orano respecte strictement la réglementation et les contrôles en la matière. Vous avez aussi assuré que vous n'envisagez pas d'autres projets internationaux impliquant de telles exportations dans un futur proche. Un renforcement significatif des règlements et des contrôles existants pourrait-il remettre en cause le projet Ike ? Cette éventualité est-elle prévue dans votre stratégie et vos critères de décision ? Comment garantir que ce projet ne fragilisera pas à moyen terme notre position concurrentielle et notre autonomie stratégique ?

M. Claude Imauven. Ce projet représente une magnifique opportunité commerciale, liée au désir des Américains de supprimer leur dépendance à la Russie. Cependant, ce n'est pas le cœur de la stratégie d'Orano, qui est d'assurer l'indépendance énergétique de la France.

Un tel investissement s'inscrit dans le temps long : nous ne devons donc pas nous focaliser sur les problématiques des derniers mois. Il s'agit de s'assurer que toutes les protections existent et c'est le rôle du conseil d'administration.

Je voudrais vous rassurer sur la question de la technologie. Celle que nous allons employer est déjà présente sur le sol américain, puisqu'elle est possédée à parité par Urenco et Orano et qu'Urenco possède des installations aux États-Unis. Ces relations sont protégées par des accords intergouvernementaux, dont nous vérifions les composantes. Le conseil d'administration considérera avec la plus grande précision toutes les conditions qui nous permettront de maîtriser les risques à chaque étape.

M. David Taupiac (LIOT). Le projet Aval du futur est présenté comme le chantier du siècle. Il doit coûter 50 milliards d'euros et créer 10 000 emplois. Il s'inscrit dans le cadre global du développement du nucléaire en France, en lien avec le programme EPR 2, et je m'interroge sur la bonne coordination de ces deux projets. Le coût des EPR 2 a augmenté de 5,4 milliards d'euros par rapport au devis initial, pour atteindre 72,8 milliards. Existe-t-il un risque de déploiement tardif qui pourrait avoir des répercussions sur la mise en service d'Aval du futur ?

En ce qui concerne le contexte géopolitique, nous entrons dans une période compliquée, notamment avec des partenaires historiques comme les États-Unis. Le projet Ike pourrait-il être mis à mal ?

Quelles sont vos perspectives en Afrique, notamment au Niger, dont le gouvernement a nationalisé les mines d'uranium en juin 2025 ? Travaillez-vous à un accord pour poursuivre l'exploitation de l'uranium ou est-ce peine perdue ?

Qu'en est-il de vos projets de redéploiement, notamment en Mongolie et en Ouzbékistan ?

M. Claude Imauven. Le projet Aval du futur ne requiert pas de nouvelles technologies ; nous allons faire ce que nous savons déjà faire, ce qui devrait limiter les incertitudes budgétaires. Cependant il en restera toujours et nous devons faire des avant-projets sommaires puis détaillés. Nous avons déjà lancé des investissements pour les piscines et la duplication de l'usine de mox.

Ensuite, le phasage des besoins sera lié au programme d'EDF. Nous serons après 2040 et je n'ai pas beaucoup d'inquiétudes à ce sujet.

En ce qui concerne les États-Unis, tout peut toujours être remis en cause, mais nous travaillons sur le temps long. Nous avons récemment accueilli à La Hague une très haute autorité de l'administration américaine, qui a pu apprécier la qualité de nos installations. Nous avons des liens solides, même si rien n'est jamais acquis.

Nous ne sommes pas en phase de concertation au Niger, où toute communication a été rompue avec le gouvernement. Des arbitrages sont en cours et une première décision, qui interdisait de toucher au stock, a été ignorée par le gouvernement du Niger, lequel a tenté de vendre le stock, qui a quitté Arlit pour Niamey. Nous ne sommes pas sur place et ignorons ce qui se passe. Nous sommes prêts à poursuivre nos actions juridiques pour faire valoir nos droits, contre l'État nigérien et quiconque voudrait mettre la main sur ces produits.

En Ouzbékistan, notre projet est déjà en marche et la joint-venture a été signée. En Mongolie, un accord global a été signé lors de la venue en France du président, et des accords ont été passés entre les actionnaires. Il reste quelques phases, mais les choses sont en bonne voie.

M. Julien Brugerolles (GDR). Je voudrais d'abord évoquer le financement des investissements visant à renouveler nos capacités industrielles de traitement et de recyclage. Vous avez rappelé les bons résultats financiers d'Orano, qui ont permis de réduire significativement son endettement, alors que vous engagez de manière simultanée plusieurs programmes à forte intensité capitalistique. Quelles sont vos anticipations en matière de financement pour le programme Aval du futur, dont l'ampleur est très importante ? Quel regard portez-vous sur le coût du capital, facteur déterminant de sécurisation pour votre groupe ?

La fermeture du cycle du combustible constitue un enjeu déterminant pour la durabilité du nucléaire. Le programme Aval du futur prévoit la possibilité de construire une ligne de mox-RNR en sus de la nouvelle usine de fabrication de mox pour les EPR. Compte tenu des revirements politiques sur les RNR, pouvez-vous garantir que les choix industriels engagés aujourd'hui n'enfermeront pas la France dans une trajectoire compatible uniquement avec le parc EPR, au détriment d'une montée en puissance des RNR ?

Enfin, vous êtes peu revenu sur les enjeux liés à l'emploi, au recrutement et à la formation. Quelles sont les perspectives précises en la matière ? Quels sont vos besoins et vos difficultés ?

M. Claude Imauven. En ce qui concerne le financement du recyclage et de l'Aval du futur, la plus grande partie des investissements sont pris en charge par EDF.

La bonne santé financière d'Orano et le relèvement de sa note, de BB- à BBB, lui donnent accès à un meilleur coût du capital. Quand il s'agira de financer l'Aval du futur, il faudra se poser la question des partenariats internationaux. Je n'anticipe pas de difficultés particulières en la matière.

L'emploi et la formation représentent un point essentiel et il s'agit d'un problème global pour la filière. Au sein du Gifen, des chantiers particuliers ont été identifiés. Nous travaillons de concert et avons des engagements les uns envers les autres. Nous essayons d'être de plus en plus attirants pour les jeunes et nous y parvenons. Chez Orano, nous réalisons plus de 1 000 embauches par an, et le rythme s'accélérera dès que les décisions ultimes seront prises.

Mme Dominique Voynet (EcoS). La question de votre renouvellement à la présidence du conseil d'administration d'Orano ne se pose pas sous l'angle de votre compétence, qui n'est pas contestée, mais sous celui des choix stratégiques majeurs incarnés par le groupe.

Monsieur Imauven, vous avez publiquement affirmé que le nucléaire serait la « seule solution ». À chacun ses convictions. Cependant, comment garantir une gouvernance ouverte, pluraliste et capable d'intégrer des scénarios alternatifs quand l'option que vous défendez est présentée comme étant la seule ?

Orano n'est pas une entreprise ordinaire ; elle engage les territoires et les générations futures de façon irréversible, notamment en matière de déchets. De telles décisions ne peuvent être fondées sur la foi du charbonnier.

Vous avez affirmé que le nucléaire est l'énergie qui produit le moins de déchets, ce qui est discutable. Dans les réponses que vous avez données par écrit, vous évoquez des centaines de milliers de tonnes de matière entreposées. Cette matière s'accumule, sature vos piscines et vos hangars, parfois depuis des décennies, sans solution opérationnelle définitive.

Requalifier ces déchets de « stocks stratégiques » peut améliorer les bilans comptables, mais la réalité demeure. En outre, le retraitement, qui désigne le processus par lequel on isole avant de remélanger des isotopes radioactifs, produit à son tour des quantités considérables de déchets.

J'en viens à la question de la souveraineté. Le retraitement repose encore sur les capacités de la Russie. Pour l'amont, le Niger était présenté comme un fournisseur stable. Aujourd'hui, ce sont l'Ouzbékistan et la Mongolie ; mais comment affirmer qu'ils le resteront ? Au Kazakhstan, la production d'uranium naturel est liée à Rosatom, donc à la Russie, notamment pour le transit. En quoi les choses seraient-elles différentes avec l'uranium ouzbek ?

Vous affirmez que les États-Unis seraient notre principal partenaire pour les prochaines décennies. L'actualité géopolitique invite pourtant à la prudence.

Sous couvert de souveraineté, le nucléaire français ne repose-t-il pas sur une succession de paris géopolitiques dont les risques sont systématiquement minimisés ?

Les projets s'accumulent et des coûts sont engagés, sans qu'un débat public clair ait lieu sur la cohérence d'ensemble, le financement de long terme et la compatibilité avec une transition énergétique fondée sur la sobriété et la diversification.

J'en viens aux SMR, qui posent des questions lourdes. Multiplier les types de réacteurs revient à multiplier les chaînes d'approvisionnement, les types de combustibles, les déchets, les transports de matière et donc la complexité industrielle et les risques, au moment où nous prétendons rechercher résilience et simplicité.

Le conseil d'administration d'Orano est-il capable de poser des limites, d'interroger les trajectoires et d'intégrer les incertitudes démocratiques, géopolitiques et financières ?

M. Claude Imauven. Il ne revient pas à Orano ni à son président de décider du mix énergétique de la France. Notre mission est d'assurer l'indépendance et la souveraineté pour le volet nucléaire.

Je ne reviendrai pas sur ce que j'ai déjà dit quant à la diversification de l'approvisionnement. Néanmoins, je me permets une correction : ce n'est pas Rosatom qui est présent au Kazakhstan, mais un opérateur national : Kazatomprom. La France est le seul partenaire à être majoritaire dans une joint-venture au Kazakhstan.

Le président de la Mongolie a choisi le « troisième voisin » : entre le voisin russe et le voisin chinois, il a choisi la France, pour ses compétences.

En ce qui concerne les SMR, nous ne faisons pas de réacteurs. Nous travaillons avec tout le monde. Une décantation naturelle aura probablement lieu et le plus efficace gagnera. Il nous faut être en ordre de marche pour fournir le combustible adéquat et être en mesure de le recycler.

M. le président Stéphane Travert. Je vous propose de conclure avant que M. le rapporteur ne donne son avis sur votre reconduction.

M. Claude Imauven. Nous avons abordé beaucoup de sujets et les questions de M. le rapporteur étaient très complètes.

Si vous deviez donner un avis favorable à ma nomination, je continuerais de défendre, avec une parfaite indépendance, les intérêts d'Orano et de la nation pour la filière. Je me réjouis de pouvoir continuer à servir cette magnifique entreprise. Je voudrais saluer les compétences, le travail et l'engagement de ses effectifs ; ils ont traversé une crise sans précédent et restent prêts à relever le défi du futur avec enthousiasme.

M. Maxime Amblard, rapporteur. Monsieur Imauven, votre parcours allie la connaissance approfondie des métiers du cycle du combustible et l'expérience de la gouvernance de groupes industriels stratégiques. Il s'accorde pleinement avec les défis d'Orano et, plus largement, avec l'ambition de la France de demeurer une puissance nucléaire souveraine, au service de la sécurité d'approvisionnement et de la compétitivité industrielle.

Au vu de votre parcours, de la clarté de vos réponses écrites et de la vision stratégique que vous avez exposée, j'ai le plaisir d'exprimer un avis favorable à votre nomination.

Délibérant à huis clos, la commission se prononce par un vote au scrutin secret, dans les conditions prévues à l'article 29-1 du règlement, sur cette proposition de nomination.

M. le président Stéphane Travert. Voici le résultat du scrutin pour la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale :

Nombre de votants : 30

Suffrages exprimés : 28

Pour : 27

Contre : 1

Bulletins blancs ou nuls : 2

Voici le résultat cumulé des deux scrutins au sein des commissions des affaires économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat :

Nombre de votants : 69

Suffrages exprimés : 67

Pour : 63

Contre : 4

Bulletins blancs ou nuls : 2

*

Membres présents ou excusés

Commission des affaires économiques

Réunion du mercredi 21 janvier 2026 à 11 h 15

Présents. – M. Antoine Armand, Mme Marie-Noëlle Battistel, M. Philippe Bolo, M. Jean-Luc Bourgeaux, M. Julien Brugerolles, Mme Danielle Brulebois, M. Stéphane Buchou, M. Romain Daubié, M. Jean-Marie Fiévet, Mme Olivia Grégoire, Mme Sandrine Lalanne, M. Thomas Lam, Mme Annaïg Le Meur, Mme Marie Lebec, M. Robert Le Bourgeois, M. Pascal Lecamp, M. Guillaume Lepers, M. Hervé de Lépinau, Mme Sandra Marsaud, M. Max Mathiasin, Mme Christelle Minard, M. Jérôme Nury, M. Didier Padey, Mme Anna Pic, M. Dominique Potier, M. Richard Ramos, M. Joseph Rivière, Mme Valérie Rossi, M. Bertrand Sorre, Mme Anne Stambach-Terrenoir, M. David Taupiac, M. Stéphane Travert, Mme Aurélie Trouvé, M. Frédéric Weber

Excusés. – M. Arthur Delaporte, Mme Julie Laernoës, M. Aurélien Lopez-Liguori, M. Alexandre Loubet, M. Nicolas Meizonnet, M. Philippe Naillet, M. François Ruffin, M. Matthias Tavel

Assistait également à la réunion. – Mme Dominique Voynet